

1) Le nombre d'élèves à besoins spécifiques augmente chaque année. Comment comptez-vous faire pour que l'école réponde efficacement à cette évolution ? (formation des enseignants, applications systématiques des mesures, etc.)

Les élèves à besoins spécifiques augmentent d'une manière exponentielle (+de 10 % d'une classe d'âge). Ils regroupent une grande variété d'élèves qui ont, de manière significative, une façon différente d'apprendre par rapport à la majorité des élèves du même âge.

Je compte développer **la différenciation pédagogique dans les classes**. Cette dernière doit tendre à répondre de manière collective à la diversité et à l'hétérogénéité des élèves. Elle doit s'adresser à **l'ensemble de la classe, sans individualiser les parcours**. Je préconise également de développer **les appuis pédagogiques** pour ce type d'élèves. L'appui pédagogique doit s'adresser aux élèves pour lesquels un soutien ciblé, de nature pédagogique, est nécessaire afin de leur permettre d'atteindre les objectifs du plan d'études. Ce soutien devrait se faire en plus des périodes de cours ordinaires, si possible avec la participation des parents pour les devoirs, renforcé par un programme de soutien durant les vacances scolaires estivales.

Lorsque la différenciation pédagogique n'est pas suffisante, **des aménagements** doivent être mis en place en modifiant par exemple les modalités d'apprentissage afin que les élèves concernés puissent atteindre les objectifs du plan d'études fixés pour la classe. Ils peuvent prendre des formes diverses. Je préconise également de mettre en place **un programme personnalisé** qui consiste à modifier pour un élève les objectifs d'apprentissage du plan d'études fixés pour la classe, en définissant à son intention des objectifs personnalisés. Dans certains cas, il pourrait conduire à exempter un élève d'une ou plusieurs disciplines.

Je renforcerai la formation des enseignants à l'IUFE et ceci dans tous les ordres d'enseignements, afin de mieux prendre en compte la diversité des élèves (HPE, HPI, troubles dys, etc.). Pour les enseignants déjà nommés, je proposerai des cours de formation continue obligatoire sur cette thématique, afin de dépister les cas le plus tôt possible.

Je développerai la mission du SEM pour l'intégration de matériel informatique, ordinateurs portables, tablettes, logiciels, que des élèves à besoins spécifiques vont utiliser en classe.

Dans l'enseignement primaire, à partir d'un certain **taux d'hétérogénéité**, un enseignant ne peut plus gérer une classe tout seul. Je ferai en sorte que chaque enseignant fonctionne dans une **équipe pluridisciplinaire** (collègues, assistant social, représentant du SSJ, psychologue). Dans le même sens, je formerai des « spécialistes » dans ce domaine afin d'épauler et conseiller les enseignants qui en feraient la demande.

Je ferai en sorte que les classes ne dépassent pas 20 élèves, afin que les enseignants puissent pratiquer la différenciation pédagogique. Il ne s'agit pas non plus de prêter les autres élèves de la classe.

2) Êtes-vous favorable à ce que des établissements puissent adopter une forme d'organisation différente de la forme actuelle (8h/jour, 45 min/cours, etc.) sur tout le cursus scolaire ? (p. ex. création de projets / décloisonnement / innovation pédagogique / marge d'autonomie des établissements)

Oui, je suis favorable à ce que les établissements adoptent une forme d'organisation différente de la forme actuelle sur tout le cursus scolaire. En Suisse, pays plurilingue, l'éducation relève principalement de la compétence des 26 cantons. À quelques exceptions près, les cantons et les communes organisent le fonctionnement des écoles. Il faut profiter de cette liberté.

Je suggère que le degré de responsabilité pédagogique des conseils de direction d'établissement soit augmenté. Il s'agit d'accorder une plus grande autonomie aux établissements scolaires concernant la gestion des ressources humaines, l'usage du budget, l'organisation du travail scolaire, les moyens de lutter contre l'échec scolaire, la manière d'associer les parents ou même certains contenus de l'enseignement. Les écoles doivent adapter les règles générales aux conditions locales (villes-campagnes, type d'élèves, forte proportion d'immigrés etc.), favoriser la participation des parents ou encore assurer un partenariat avec les pouvoirs locaux. Je soutiendrai tout ce qui peut redonner de **l'autonomie aux écoles** (création de projets, décloisonnement, innovation pédagogique). Au niveau des horaires, il s'agit de s'adapter au rythme des élèves et à l'organisation de la vie familiale. Difficile pour eux d'avoir des enfants scolarisés dans des établissements avec des horaires différenciés. La question se pose avec moins de vigueur au CO ou au secondaire II.

Pour les vacances, par contre, l'organisation scolaire doit rester la même pour tous les élèves, afin de faciliter l'organisation des familles.

Je suis convaincu que l'autonomie locale favorise la réussite scolaire des élèves : c'est au plus près des besoins des élèves et des ressources locales qu'on peut inventer les bonnes organisations à même de prendre en compte les besoins spécifiques des élèves et de les faire progresser.

Il s'agit de donner aux enseignants une meilleure marge de manœuvre tout en gardant un socle et des objectifs communs afin de développer des apprentissages innovants et pilotes cela pouvant passer par l'enseignement par projet, par le mouvement ou autres.

3) Soutenez-vous l'augmentation prévue du nombre d'élèves par établissement, en particulier dans les Cycles d'Orientation qui rassembleront 1000 élèves, ou voyez-vous une alternative ?

Non, la problématique du manque de bâtiments ne doit pas amener à la création de CO de plus de 1000 élèves par établissement. Les problèmes de comportement des élèves s'intensifient proportionnellement à la taille d'un établissement. Il ne faut pas dépasser le seuil des 800 élèves par CO. Le nombre d'élèves a un impact sur l'énergie émotionnelle des élèves et des enseignants. Il ne faut pas que l'école devienne un environnement stressant qui nous conditionne à un espace

bruyant, écrasant et difficile à gérer, bref incompatible avec l'apprentissage et le développement de la vie sociale de l'élève.

Dans l'urgence et dans l'attente de nouveaux projets, je préconise que l'État devienne locataire d'espaces disponibles sur le marché, et il y en a beaucoup, pour les transformer en classes. Ces dernières devraient se trouver à proximité du CO où l'élève est inscrit. Il y aurait ainsi un bâtiment principal et des annexes. Les jeunes à cet âge ont besoin d'être rattaché à un CO pour développer un sentiment d'appartenance à un établissement.

Je préconise également de différencier les horaires des élèves au niveau d'un même établissement. Une classe pourrait commencer plus tôt et une autre finir plus tardivement libérant ainsi des espaces horaires et des locaux dans l'établissement, On pourrait également « jouer » sur la pause de midi.

Je propose également d'alléger les normes constructives afin de rendre plus souple la construction de nouvelles écoles.

4) Quels moyens mettrez-vous en œuvre pour renforcer l'égalité des chances ? (p. ex. devoirs intégrés au temps de scolaire, heures d'études, appuis scolaires, tutorat, etc.)

Je propose de mettre en place des approches pédagogiques alternatives et innovantes, dès le plus jeune âge, qui luttent contre le décrochage scolaire (renforcement de l'apprentissage **du langage oral** dans les crèches déjà, puis à l'école et au collège, pédagogies alternatives et innovantes, mixités sociales, de développer des parcours de réussite alternatifs comme l'apprentissage d'un sport, d'un art.

Parallèlement à l'école, je développerai des offres d'encadrement de qualité pour des enfants de 0 à 12 ans dans les domaines artistiques, sportifs et culturels.

Je ferai en sorte d'accroître les cours dans la langue première des élèves en formant des enseignants pratiquant ces langues.

Il est également important d'agir au niveau des familles (cours de langue française, soutien des familles, soutien au suivi des devoirs, invitations fréquentes dans l'établissement où est scolarisé leur enfant).

Je développerai **l'évaluation formative** qui suit une logique de régulation et vise à soutenir le processus d'apprentissage, à aider l'élève à se rapprocher des objectifs de formation ; elle s'inscrit dans une relation d'aide, une sorte de contrat de confiance entre l'enseignant et l'élève. Elle fournit aux élèves, aux enseignants et aux parents des commentaires réguliers sur les progrès accomplis vers les objectifs à atteindre, elle contribue à améliorer la réussite scolaire. Pour cela, il faudra former les enseignants à cette méthode. Je précise tout de même que l'évaluation formative ne doit pas remplacer l'évaluation sommative ou certificative qui garde tout son sens.

Je remettrai à l'ordre du jour le **tutorat** qui permet une relation formative entre un enseignant, le tuteur et l'élève, afin de ne laisser personne au bord de la route. Le tutorat doit être un soutien

pédagogique gratuit apporté à un élève. Le tuteur n'est pas nécessairement un professionnel de l'enseignement, mais il peut l'être comme le seraient les enseignants retraités par exemple.

Je préconise également d'augmenter les « **appuis scolaires** » dans les classes, afin d'aider les élèves en plus grande difficulté. **Les devoirs surveillés** devraient être encore plus développés et assurés par des enseignants formés.

Il faut également digitaliser les cours afin que chaque élève puisse les retrouver et les travailler de manière autonome où qu'il soit (à la maison, à l'étranger ou à l'hôpital).

Intégrer dans la grille horaire un nombre d'heure de cours maximal et permettre à celle ou celui qui a atteint les objectifs d'être dispensé ou de se former dans une autre discipline ce qui favorisera ainsi la promotion positive.

5) Quelle importance accordez-vous aux activités extra et périscolaires (cours facultatifs, sorties, voyages) dans la formation des jeunes ?

Essentielles dans la formation des jeunes, l'importance des activités extra et périscolaires n'est plus à démontrer. Pratiquer une activité extra-scolaire est un moment ludique pour l'enfant et formateur pour les plus grands. Qu'il fasse du sport, de la musique, du théâtre, il s'agit d'un moment où il s'amuse et se fait plaisir. Loin des contraintes scolaires, l'activité doit se faire sans pression, sans contraintes pour un pur moment de détente ! Ces activités permettent de se socialiser et de découvrir son identité personnelle et son identité sociale. Cela peut être aussi l'occasion de se sociabiliser en rencontrant d'autres personnes du même âge et pourquoi pas de se faire de nouveaux amis.

Apprendre à peindre ou à mettre une balle dans un panier met en avant la notion de discipline. Ce genre d'activités enseigne aux enfants à être « fair-play », à respecter des règles, leur adversaire ou encore l'art qu'ils pratiquent. Il permet également de tester ou de connaître **d'autres règles de vie** en commun sans les parents.

Les nombreux bénéfices retirés par les élèves de ces expériences éducatives et pédagogiques doivent inciter les établissements à organiser des déplacements, des sorties culturelles, des camps de skis et des voyages en privilégiant des déplacements qui impactent le moins possible notre environnement. Pour cela, je veillerai à octroyer des fonds pour les familles ne pouvant pas financer ces activités.

6) Est-il envisageable de penser une pédagogie moins abstraite et plus en lien avec le monde (p. ex. école en forêt, immersion dans les langues, gestion du tri dans les écoles, etc.) ?

Il est primordial de développer une pédagogie moins abstraite et plus en lien avec le monde et la société. **L'école en forêt** permet l'intégration des objectifs du P.E.R. à des activités adaptées aux

besoins et au rythme de chaque enfant. Elle y répond de manière douce et non rébarbative en stimulant le bonheur de la découverte. Confortée par des études récentes et de plus en plus nombreuses, l'équipe de l'école en forêt souhaite répondre aux exigences pédagogiques actuelles dans un cadre bienveillant.

Depuis une dizaine d'années, les formations intégrant la nature s'intensifient, des multitudes d'enseignants se mettent à ouvrir les murs de leurs classes, notamment pour les élèves du premier cycle: de 1H à 4H (HarmoS), soit de 4 à 8 ans. Si je suis élu, je favoriserai ce type de démarche. À l'école primaire, il pourrait s'agir d'une demi-journée ou d'une journée réservée aux activités en plein air.

Favoriser le choix de la pédagogie à l'école primaire selon les établissements ; je pense ici à la pédagogie institutionnelle qui n'est utilisée que dans le cadre de l'enseignement spécialisé.

Le lien avec le monde et la réalité sociale permet de ramener **du sens et des objectifs** compréhensibles pour les élèves comme pour les parents dans une vision d'autonomie, de capacités entrepreneuriales et d'envie de comprendre comme d'apprendre tout en progressant en éveillant curiosité et attrait

Pour les plus grands, l'**immersion** est la clé de la réussite de l'apprentissage d'une langue étrangère. Elle permet d'expérimenter tous les aspects de la vie dans la langue que l'élève doit apprendre. La meilleure façon d'apprendre une langue, et la plus rapide, est, selon moi, d'aborder le processus comme le ferait un enfant. Vous ne mémorisez pas des leçons et vous ne remplissez pas des pages de devoirs. Vous vous contentez d'écouter, d'absorber et de parler. Un environnement d'immersion aide les élèves à apprendre une langue cible naturellement, comme un enfant le ferait avec sa langue maternelle. Je souhaite donc développer les séjours de nos jeunes à l'étranger durant l'été, voire même durant le temps scolaire. Favoriser l'enseignement bilingue est important comme adapter les cours à l'utilisation de mots et de termes de tous les jours, immédiatement utilisables aussi.

La gestion du tri doit commencer par l'école. Je mettrai en œuvre des **programmes de réduction des déchets** dans les établissements, je demanderai aux enseignants d'enseigner aux élèves l'importance de réduire leur **empreinte environnementale** et écologique. Ils se doivent d'expliquer comment chacune de nos décisions influe sur l'environnement. L'éducation environnementale donne aux élèves l'occasion d'en apprendre davantage sur l'économie, les événements actuels, les changements climatiques et les lois environnementales. Tous les établissements scolaires devront se montrer exemplaires dans la gestion de leurs déchets.

Je souhaite également développer dès le plus jeune âge **des stages** dans la société civile et le monde des entreprises pour confronter plus rapidement l'enfant aux réalités du monde qui l'entoure.

Enfin, en aspect souvent négligé, est la formation et l'utilisation de la **digitalisation** et de la puissance informatique pour accéder à des enseignements innovants et qui débordent largement les capacités actuelles dans la compréhension et l'apprentissage du monde qui nous entoure et de celui qui nous arrive.

7) Etes-vous favorable à une approche plus interdisciplinaire des problèmes dans les cours, et si oui, comment le DIP pourrait-il faire évoluer les choses dans ce sens ?

Je suis favorable à une approche plus interdisciplinaire dans les cours, notamment par la **pédagogie par projet** en intégrant plusieurs disciplines pour arriver à réaliser un projet précis avec un objet de réflexion commun. Les élèves doivent se rendre compte que les matières enseignées ne sont pas des mondes isolés et qu'ils peuvent les appliquer dans la vie quotidienne. L'interdisciplinarité permet l'**intégration des apprentissages** et des savoirs chez les élèves parce qu'elle facilite la **création de liens**, le **transfert de connaissances** et d'habiletés entre les disciplines, ce qui rapproche celles-ci de la réalité de la vie de tous les jours.

Les enseignants peuvent parfois trouver ces idéaux interdisciplinaires impossibles à mettre en pratique, dans le secondaire notamment. En effet, il peut être difficile pour un enseignant seul d'aborder l'ensemble de ces domaines, dont la plupart ne font pas partie de sa spécialité et obéissent à des méthodes différentes de concevoir, acquérir, tester et communiquer les compétences, les sciences, par exemple, sont intrinsèquement interdisciplinaires. Il faudrait notamment l'appliquer entre les mathématiques et le français par exemple. En effet, comment résoudre un problème mathématique si l'élève ne comprend pas bien son énoncé. Pour favoriser l'**interdisciplinarité**, il s'agirait d'associer plusieurs enseignants de disciplines différentes dans la même classe sur un même objet de connaissance.

Une formation devra être développée à l'IUFE et une formation continue rendue obligatoire pour les enseignants déjà nommés. Apprendre à travailler ensemble, ça s'apprend ! L'organisation est difficile mais c'est un indéniable plus.

8) Les jeunes se désintéressent de la politique. Que pensez-vous pouvoir faire à la tête du DIP pour que cela change ?

Les jeunes ne se désintéressent pas de la politique mais des partis politiques. Ils ne montrent pas de désintérêt, car leur engagement prend d'autres formes. L'organisation partisane leur paraît lourde et sans véritable liberté de pensée. Les partis devraient repenser leur organisation mais également et surtout leur façon de faire de la politique. Les jeunes se mobilisent d'abord par l'action locale et concrète, c'est une forme d'intérêt pour la politique.

La méconnaissance du **système démocratique** suisse nuit à cette même démocratie. Je préconise que la vie politique soit abordée et expliquée à l'école. Actuellement, les familles assurent seules la socialisation politique de leurs membres. Or, ce sont aussi les inégalités politiques qui se transmettent en héritage dans les familles. L'école seule peut les compenser en fournissant des repères aux enfants qui évoluent dans des milieux très peu politisés. Si l'école était par le passé le principal lieu d'information, elle connaît aujourd'hui un net recul. Autant dire que l'institution doit revoir sa copie et améliorer clairement l'offre en la matière. Un impératif sur lequel elle ne saurait faire l'impasse puisque **la formation à la citoyenneté et le suivi de débats sociétaux** jouent un rôle clef dans le devenir des jeunes et leur participation aux votations. Comme dans l'éducation aux médias et le décodage indispensable des campagnes d'affichage des partis, ces dernières demeurant une source d'information des sondés, toutefois loin derrière celle parentale. Lors d'élections ou de votations, les enseignants se doivent de présenter les enjeux tout en restant parfaitement neutre dans leur opinion. Je préconise également des sorties de classe au parlement genevois avec les enseignants. Des débats entre élèves, des votes blancs au sein des bâtiments

scolaires sur les thèmes concernant leur école et sur les votations fédérales ou cantonales avec publication des résultats.

9) Est-ce que vous êtes favorable à l'évaluation des enseignants par les élèves dans le Secondaire II ?

Je ne suis pas favorable à l'évaluation des enseignants par les élèves. L'évaluation du corps enseignant a pris de l'importance avec le débat sur la qualité de l'école et de l'enseignement. En conséquence, presque tous les cantons ont chargé une ou plusieurs instances de l'évaluation du corps enseignant. Dans la grande majorité des cantons, l'évaluation du corps enseignant est pratiquée de l'école obligatoire au secondaire II par la direction de l'établissement.

D'après les réglementations cantonales, les collègues et les élèves sont rarement impliqués dans cette évaluation, et cela n'arrive qu'au secondaire II dans quelques cantons de Suisse alémanique. Par contre, je ne suis pas opposé, à tous les degrés, que les élèves évaluent sur un plan général et non nominatif les enseignements reçus dans le cadre de démarches de qualité interne.

Il est impossible d'assurer l'indépendance et la libre expression des enseignants du secondaire II si ce qu'ils disent est soumis aux appréciations de leurs élèves. **C'est « l'enseignement » et non « l'enseignant » qui doit être évalué.**

Un très grand nombre d'articles scientifiques ont été publiés sur cette question clef de l'évaluation des enseignants par les élèves. Ils nous disent tous qu'il n'y a pas de lien entre la satisfaction d'un élève par rapport à un cours et ce qu'il y a réellement appris, donc la qualité de l'enseignement apporté. Les meilleurs enseignants sont ceux qui enseignent ce qui sera utile à long terme. Or, n'ayant pas une vision des apports qui leur seront utiles dans quelques années, les élèves ont tendance à valoriser le court terme, l'enseignant sympathique et n'apportent pas forcément leurs suffrages aux enseignants les plus performants. Les élèves pourraient évaluer leurs professeurs selon les caractéristiques personnelles de ceux-ci, et donc leurs préjugés, et non selon les critères de compétences.

Plus inquiétant, les enseignants pourraient « surnoter » afin de plaire aux élèves et sauver leur situation pour, selon les cas, être nommés ou conserver leur emploi. Les élèves et leurs parents ne doivent pas devenir des clients ou des consommateurs qu'il faut satisfaire par tous les moyens. Par contre, je suis favorable à la tenue d'un lieu d'échanges où l'élève pourrait faire remonter son problème à un adulte formé en médiation scolaire.

10) Environ 1 élève sur 2 qui commence l'ECG ne la termine pas (1 sur 3 au collège). Que pensez-vous changer pour y remédier ?

La principale raison avancée par les élèves pour expliquer l'interruption de leur formation à l'ECG et au Collège concerne le manque d'intérêt pour ces cursus qui ne correspondent pas à leurs attentes. Cette cause d'interruption est directement liée à la problématique de **l'orientation**, et notamment au choix par défaut, qui a été fait par l'élève, avec le sentiment de ne pas avoir été « acteur » de son orientation. Ce constat n'est pas spécifique à l'ECG et au Collège. D'autres recherches, aussi

bien suisses qu'internationales, démontrent que le sentiment de ne pas avoir choisi sa formation, mais de vivre une **orientation subie** représente une des causes d'interruption de sa formation.

Depuis 20 ans, le CO souffre d'un mal chronique : il **n'oriente pas** ou mal. En 1965, 38% seulement des élèves se trouvaient dans les sections les plus exigeantes. Aujourd'hui, ils sont 60% dans celles-ci. Soit les élèves sont plus performants qu'il y a cinquante ans, ce que l'on peut clairement mettre en doute, soit le niveau a baissé pour accueillir le plus grand nombre dans ces sections. Il faut absolument inverser la proportion, afin d'éviter aux élèves les plus faibles d'être étiquetés comme « cancre », aux élèves moyens de se croire « brillants » et aux meilleurs de s'ennuyer. Il convient donc de revoir les exigences de chaque filière afin d'orienter les élèves dans celle qui lui convient en 11^e année scolaire afin d'éviter la culture de l'échec au secondaire II. C'est donc **une réforme** en profondeur du CO qu'il faut réaliser.

De plus je propose de revoir totalement les **dispositifs FO 18 et de la transition professionnelle** afin de les rendre le plus compatible possible avec le monde du travail et de l'apprentissage. Des filières adaptives et amenant aux exigences nécessaires (horaires, temps de travail, exigences physiques, connaissance des gestes métiers, ...) en étroite collaboration avec l'OFPC et les entreprises. Il s'agit d'environ 1400 élèves à orienter.

11) Que pensez-vous faire pour promouvoir les filières professionnelles ?

Je préconise de promouvoir les filières professionnelles dès la fin de l'école primaire et d'accentuer cette promotion au CO avec des visites en entreprise et dans les Centres de formations professionnelles. Il faudrait aussi organiser de nombreuses journées de type « portes ouvertes » ou Cité des Métiers, mais plus ciblées.

L'entreprise, au niveau des **organisations faïtières**, ne devrait pas hésiter à « entrer » dans l'école en organisant des journées de sensibilisation, des expositions, des rencontres entre « professionnels », enseignants, élèves et parents. Il serait également souhaitable d'augmenter la présence des collaborateurs de l'OFPC dans les CO. Alors que l'on tente vainement de revaloriser l'apprentissage (4% seulement des élèves genevois choisissent la formation duale en sortant du CO), il faut non seulement agir sur les élèves, mais également sur les enseignants et les parents. Ces derniers jouent actuellement un rôle « d'influenceur » sur l'orientation professionnelle des jeunes. Souvent pour les enseignants, réussir dans la vie, c'est un peu choisir la même voie qu'eux, soit aller à l'université. Pour beaucoup de parents, avoir un enfant avocat ou médecin, c'est plus prestigieux que plombier. Des **campagnes publicitaires** devraient être engagées par l'État de Genève avec un peu plus de vigueur.

Je pense également que le développement de la culture des **concours** peut valoriser la formation professionnelle (Swisskills, par exemple). Rien ne vaut une démonstration concrète et le témoignage d'un apprenti pour générer de l'intérêt pour l'une ou l'autre professions. Ces compétitions permettent également de mettre en avant des compétences de pointe et démontrent à quel point la voie professionnelle est exigeante et digne d'être davantage valorisée. C'est une voie importante de l'excellence de notre système de formation et en valorisant les parcours prestigieux, en les rendant visibles, ils éveilleront l'intérêt et susciteront les vocations.

12) Aujourd'hui, vous semble-t-il que les finalités de l'école restent inchangées ou qu'elles doivent évoluer ?

Je pense que les finalités de l'école doivent très clairement évoluer. L'école a toujours eu comme mission de transmettre des savoirs, des savoir-faire, des savoir-être mais aussi les éléments du vivre ensemble et les bases de la citoyenneté. La fonction de l'école est de proposer une culture scolaire commune, transmise et partagée, mais **il y a un décalage** entre ce que les systèmes éducatifs voudraient faire et ce qu'ils font. L'école doit **permettre de progresser** pour devenir citoyen, comprendre son monde et son environnement, être capable d'entrer dans le monde du travail dans de bonnes conditions et être suffisamment informé pour voter et décider

L'efficacité du système éducatif est souvent limitée par les moyens économiques disponibles. L'institution scolaire est une lourde machine, dotée d'une grande force d'inertie. Pour réorienter sa trajectoire et la faire évoluer, il faut du temps. De nos jours, l'école n'a plus le monopole de l'éducation et n'a pas non plus le monopole de l'instruction. Les parents enseignent à leurs enfants, les frères et sœurs aussi, de même que les copains, les amis de la famille et les grands-parents.

S'ajoutent aujourd'hui l'apport du multimédias, d'Internet et du téléphone portable. L'environnement médiatique, publicitaire et social a évolué de manière radicale. Les **médias et Internet** mettent à la portée de tous la multitude des connaissances humaines. Il suffit de cliquer et la réponse est là ! Pour cela, il faut poser la bonne question. Encore faut-il savoir poser des questions ou même vouloir poser des questions !

Le rôle de **l'enseignant est en mutation** ; il ne doit plus seulement transmettre une ou des matières mais aussi aider à trouver l'information véridique et fiable au bon endroit

La curiosité émerge quand un sujet se mobilise à partir d'un vécu qui lui apparaît insuffisant, vers un avenir qui lui apparaît plus prometteur. Démarche qu'il convient d'accompagner et plus encore de susciter puis d'encourager. N'est-ce pas là la nouvelle finalité de l'école ? Et ne plus croire que, parce qu'un élève veut savoir, il veut aussi apprendre ! Il faut donc lui « **apprendre à apprendre** » !

13) L'école est un lieu d'apprentissage mais également l'endroit où se développe la personnalité des jeunes. Pensez-vous que l'école actuelle contribue à un développement équilibré ? (stress, confiance en soi, harcèlement, identité, ...)

Je trouve que l'école actuelle ne contribue pas à un développement équilibré des élèves.

L'évolution actuelle de la culture scolaire est étroitement liée au stress des élèves. A l'école, les examens et les devoirs, mais aussi la comparaison avec les autres, la peur de l'avenir et le harcèlement sont des facteurs mesurables qui augmentent le stress des jeunes.

En ce qui concerne les attentes scolaires vis-à-vis des élèves, plus elles sont fortes, plus cela peut être générateur de stress. Le sentiment répété de ne pas y arriver peut amener certains élèves à se croire incapables d'atteindre les résultats qu'ils se sont fixés eux-mêmes ou que les autres attendent d'eux.

Les élèves sont en perpétuel comparaison et cela se prolonge sur les **réseaux sociaux**. **L'erreur est devenue coupable et non plus une source de progrès** et de compréhension. La peur de s'exposer et d'être jugé par ses pairs et par les adultes est forte, trop parfois et cela génère inquiétude et stress.

Nous avons l'habitude de considérer le « stress au travail » comme une préoccupation sociale majeure, mais le stress scolaire ne l'est pas moins. En effet, de manières similaires au travail, l'école est un lieu où l'élève est face à des exigences, des pressions, des contraintes et des attentes fortes.

La confiance en soi est également un des piliers de la réussite scolaire des élèves. En plus de favoriser leur persévérance, elle les aide aussi à progresser et à devenir plus autonome. Un élève qui a confiance en ses capacités se montre plus performant, et surmonte mieux les échecs.

Les enseignants doivent apprendre dans leur formation à développer une philosophie de la bienveillance face à leurs élèves mais dans un cadre strict et annoncé. Je crois à la nécessité de mieux prendre en compte et former les élèves et les enseignants à développer l'estime de soi en classe.

L'école doit déclarer la guerre au **harcèlement**. En Suisse, un enfant sur dix est harcelé durant sa scolarité. Derrière ces chiffres se cache une souffrance qui mène parfois au suicide. Les élèves doivent pouvoir partager leurs sentiments et leurs réflexions avec l'enseignant dans des ateliers. Ensemble, ils se doivent d'élaborer des règles de vie en communauté pour barrer la route au harcèlement avant même qu'il ne survienne. Si je suis élu, chaque établissement devra prévoir des activités qui font partie d'un programme anti-harcèlement. Ce programme se basera avant tout sur la prévention. Des jeux de rôle et des activités spécifiques, adaptés à l'âge des élèves, seront mis à la disposition des enseignants. **Ne jamais tolérer les moqueries et le « bashing »**.

La prévention permet de limiter le nombre de cas, mais pas d'éradiquer complètement le harcèlement. Ainsi, lorsqu'un cas se présente, je proposerai également un protocole pour agir.

L'École, en tant que service public fondé sur les principes de neutralité et d'égalité se doit d'accueillir tous les élèves dans leur diversité et de veiller à l'intégration de chacun d'eux. Elle promeut le respect d'autrui. L'accompagnement des enfants et des adolescents transgenres ou en questionnement sur leur identité de genre doit être pris en compte par l'école. Les enseignants ont le devoir d'accompagner les élèves concernés et de faire preuve à leur endroit du plus grand respect, de leur laisser la possibilité d'explorer une variété de cheminements sans les stigmatiser ou les enfermer dans l'une ou l'autre voie. Pour cela, des cours doivent être organisés en formation initiale des enseignants et des cours de formation continue proposés pour les enseignants aguerris.

Xavier Magnin